|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2021Consultation virtuelle des Conseillers, 8-18 juin 2021** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 3.5** | **Document C21/14-F** |
| **22 février 2021** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| Compilation des résultats des discussions des consultations virtuelles des conseillers tenues en 2020 et des conclusions formulées par correspondance |

|  |
| --- |
| RésuméDans le cadre de l'organisation des deux consultations virtuelles des Conseillers, qui ont eu lieu du 9 au 12 juin et du 16 au 20 novembre 2020, le secrétariat a été invité à établir une compilation des résultats des discussions de ces deux manifestations en vue de la prochaine session du Conseil.Suite à donnerLe Conseil est invité à prendre note du présent document.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_RéférencesDocuments [VC/DT/1(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-200609-TD-0001/en), [DM-20/1011](https://www.itu.int/md/S20-DM-CIR-01011/en), [CL-20/40](https://www.itu.int/md/S20-SG-CIR-0040/en), [VCC-2/DT/1(Rév.4)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0001/en), [DM‑20/1022](https://www.itu.int/md/S20-DM-CIR-01022/en), [CL-20/51](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/20/sg/cir/S20-SG-CIR-0051%21%21PDF-F.pdf). |

Résultats des discussions de la première consultation virtuelle des Conseillers, 9-12 juin 2020 ([VC/DT/1(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-200609-TD-0001/en))
et conclusions formulées par correspondance ([DM-20/1011](https://www.itu.int/md/S20-DM-CIR-01011/en), [CL-20/40](https://www.itu.int/md/S20-SG-CIR-0040/en))

| Point de l'ordre du jour | Documents de référence | Résultat | Résultat de la consultation écrite par correspondance |
| --- | --- | --- | --- |
| **Mardi, 9 juin, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Remarques liminaires du Secrétaire général | -- | Le Secrétaire général a prononcé des remarques liminaires. | -- |
| Intervention des Émirats arabes unis | -- | Les Émirats arabes unis ont pris la parole. | -- |
| Nomination du Président de la consultation virtuelle | -- | M. Saif Bin Ghelaita (Émirats arabes unis) a été nommé à la présidence de la consultation virtuelle des Conseillers.  | -- |
| Remarques liminaires du Président | -- | Le Président a prononcé des remarques liminaires. | -- |
| Adoption du projet d'ordre du jour de la consultation virtuelle | [VC/1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0001/en) | Les Conseillers ont approuvé l'ordre du jour de la consultation virtuelle reproduit dans le Document VC/1(Rév.2). | -- |
| Observations concernant le Projet de programme de gestion du temps de la consultation virtuelle | [ADM/1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-ADM-0001/en) | Les Conseillers ont approuvé le programme de gestion du temps figurant dans le Document VC/ADM1(Rév.2).Dans la mesure où il s'agit d'un programme de gestion du temps glissant, il a été convenu que, si les points prévus à l'ordre du jour ont été traités et qu'il reste du temps à la fin de la séance, les questions devant être traitées le lendemain peuvent être examinées. | -- |
| Questions d'organisation | -- | Le secrétariat a informé les participants des questions relatives à l'organisation. | -- |
| Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (Résolution 68 de la PP)*– Contribution de la Fédération de Russie* | [C20/17](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0017/en)[C20/68](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0068/en) | – Reporter l'examen de ce point à la prochaine réunion physique du Conseil.  | -- |
| Travaux préparatoires en vue de l'AMNT-20*– Contribution de l'Inde* | [C20/24](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0024/en)[VC/5](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0005/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note du Document C20/24.– Proposer au Conseil d'approuver la modification des dates de l'AMNT-20 afin qu'elle soit organisée du 23 février au 5 mars 2021, suivant la proposition de l'Inde.– Compte tenu du fait que cette décision devrait être prise d'urgence, il conviendrait d'organiser une consultation par correspondance, conformément aux dispositions pertinentes de l'article 3 de la Convention et à la Section 7 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union relatives au *Changement du lieu ou des dates d'une conférence ou d'une assemblée*. | Le changement des dates de l'AMNT-20 a été approuvé ([Décision 608](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0072/en) modifiée). |
| Travaux préparatoires en vue de la CMDT-21 | [C20/30](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0030/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note du Document C20/30. | -- |
| Travaux préparatoires en vue du FMPT-21 (Résolution 2 de la PP, Décision 611 du Conseil) | [C20/5](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0005/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note du rapport figurant dans le Document C20/5.– Encourager le secrétariat à mener une consultation auprès des États Membres du Conseil concernant les nouvelles dates du FMPT en 2022, compte tenu du caractère urgent de cette question.– Encourager le secrétariat à étudier plus avant la possibilité de reprogrammer le FMPT-21 et à soumettre des options lorsque le calendrier des manifestations sera examiné, le vendredi 12 juin.– Encourager le secrétariat à élaborer un calendrier révisé du processus préparatoire, pour examen à la prochaine réunion du GEI-FMPT. | -- |
| **Mercredi, 10 juin, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Résultats des discussions de la Consultation virtuelle des Conseillers, 9-12 juin 2020 | [DT/1](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-200609-TD-0001/en) | – Les Conseillers se sont dits satisfaits de ce document et ont indiqué qu'il reflétait avec exactitude les résultats des discussions. | -- |
| Recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite (Décision 482 (MOD) du Conseil) | [C20/16](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0016/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note du rapport figurant dans le Document C20/16.– Compte tenu du caractère urgent de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sur l'approbation du projet de Décision 482 modifiée tel qu'il figure dans le document [DT/2](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-200609-TD-0002/en) devrait être organisée. | La [Décision 482](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0070/en) modifiée a été adoptée. |
| Rapport sur l'AR-19 et la CMR-19 | [C20/27](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0027/en)[VC/11](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0011/en)[VC/9](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0009/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note du rapport figurant dans le Document C20/27.– Étant donné que ce point revêt un caractère urgent, il convient d'organiser une consultation par correspondance des États Membres du Conseil concernant l'appui des demandes formulées dans les Documents VC/11 et VC/9.– Encourager le BR à continuer d'aider les États Membres à mettre en œuvre la Résolution 559, en particulier d'aider ceux qui n'ont pas encore soumis de demande à le faire d'ici fin 2020. | Les demandes formulées dans les Documents VC/11 et VC/9 ont été approuvées. |
| Résultats de la CMR-19 ayant des incidences financières | [C20/56](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0056/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, d'autoriser le Secrétaire général, à titre prioritaire, à prendre les mesures pertinentes pour:• allouer des fonds provenant des économies annuelles réalisées dans la mise en œuvre du budget en 2020; ou• solliciter des contributions volontaires;• ne pas faire de prélèvements sur le Fonds de réserve. | -- |
| Conférence mondiale des radiocommunications de 2023  | [C20/55](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0055/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note de l'intérêt manifesté par l'Administration des Émirats arabes unis en vue d'accueillir la CMR-23.– Compte tenu du caractère urgent de cette question, il convient d'organiser une consultation par correspondance des États membres du Conseil afin de définir l'ordre du jour de la CMR-23, en adoptant la Résolution figurant dans l'Annexe C.  | L'ordre du jour de la CMR-23 a été adopté ([Résolution 1399](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0069/en)). |
| Appui au TSB | [C20/14](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0014/en) | – Encourager le TSB à fournir des informations et des précisions supplémentaires à l'appui de sa demande d'effectifs supplémentaires, afin de poursuivre la discussion sur le Document C20/14 lors de la prochaine réunion physique du Conseil. | -- |
| Rapport du Vérificateur extérieur des comptes: Comptes de l'Union concernant ITU TELECOM World 2019 | [C20/41](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0041/en) | – Proposer que le Conseil, à sa prochaine réunion physique, approuve les comptes d'ITU Telecom World 2019 figurant dans le Document C20/41. | -- |
| **Jeudi, 11 juin, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Résultats des discussions de la Consultation virtuelle des Conseillers, 9-12 juin 2020 | [DT/1(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-200609-TD-0001/en) | – Les participants n'ont soulevé aucune objection quant au fait qu'une consultation devrait être organisée à l'appui des décisions demandées dans les Documents VC/11 et VC/9.– Les participants n'ont soulevé aucune objection quant à la suppression du mot "final" dans le résumé relatif à la CMR-23. – Il a été confirmé que des comptes rendus contenant de plus amples informations sur les discussions, notamment en ce qui concerne les réserves formulées, seraient établis. | -- |
| Nomination d'un nouveau Vérificateur extérieur des comptes (Résolution 94 de la PP, Décision 614 du Conseil) | [C20/49](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0049/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note du rapport figurant dans le Document C20/49. – Poursuive l'examen de la question lors de la prochaine réunion physique du Conseil.– Dans l'éventualité où le Secrétaire général acquerrait la certitude qu'il sera impossible d'organiser une réunion physique avant la fin de 2020, il faudrait alors envisager un autre moyen d'action pour prendre une décision en 2020.  | -- |
| Nouvelle fonction d'investigation et nouveau processus d'enquête | [C20/60](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0060/en)[VC/8](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0008/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, d'approuver le renforcement de la fonction d'investigation à l'UIT en créant un poste spécifique et indépendant, de grade P.5 ou P.4, qui sera financé par un prélèvement sur le Fonds de réserve. – Encourager le secrétariat à faire en sorte que la proposition soit conforme au cadre juridique/réglementaire existant de l'Union. – Encourager le secrétariat à examiner et mettre à jour les politiques en vigueur, selon qu'il conviendra, en tenant compte des pratiques optimales des autres organisations du système des Nations Unies et des recommandations du Corps commun d'inspection.– Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, que le secrétariat intègre dans la Charte de l'audit interne le mandat de la nouvelle fonction d'investigation proposé dans le Document VC/8, pour que le Conseil l'examine, et de renommer la Charte comme suit: "Charte de l'audit interne et de l'investigation".  | -- |
| Rapport sur les progrès réalisés concernant le projet de locaux du siège de l'Union (*Résolution 212 de la PP, Décision 619 du Conseil*)Compte rendu des travaux du Groupe consultatif d'États Membres (Groupe MSAG) concernant le projet de locaux du siège de l'Union *(Résolution 212 de la PP)* | [C20/7](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0007/en)[C20/48](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0048/en) | – La discussion se poursuivra le vendredi 12 juin. | -- |
| **Vendredi, 12 juin, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Résultats des discussions de la Consultation virtuelle des Conseillers, 9-12 juin 2020 | [DT/1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-200609-TD-0001/en) | – Les participants n'ont formulé aucune objection quant à l'ajout de "pour prendre une décision en 2020" à la fin du troisième point relatif à l'examen du Document C20/49. | -- |
| Rapport sur les progrès réalisés concernant le projet de locaux du siège de l'Union (*Résolution 212 de la PP, Décision 619 du Conseil*)Compte rendu des travaux du Groupe consultatif d'États Membres (Groupe MSAG) concernant le projet de locaux du siège de l'Union *(Résolution 212 de la PP)* | [C20/7](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0007/en)[C20/48](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0048/en) | – Proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, de prendre note du rapport figurant dans le Document C20/7, qui sera mis à jour par le secrétariat afin de répondre aux questions soulevées et aux observations formulées au cours de la réunion.– Poursuivre les discussions sur les conclusions figurant dans le rapport du Groupe MSAG lors de la prochaine réunion physique du Conseil.– Encourager le secrétariat à étudier les incidences de la pandémie de COVID-19 et à examiner plus avant les différentes options pour la vente de la Tour en vue de la prochaine réunion du Groupe MSAG, ainsi qu'à en rendre compte à la prochaine réunion physique du Conseil.– Les Conseillers attendent avec intérêt de participer à une séance d'information à la fin de septembre. | -- |
| Dates et durée proposées pour les sessions de 2021, 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026 du Conseil et des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) de 2020, 2021, et 2022 (Résolutions 77 et 111 de la PP, Décision 612 du Conseil) | [C20/2](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0002/en) | – Étant donné que cette question doit être traitée d'urgence, les réservations de salles devant être effectuées dès que possible afin de trouver un lieu de réunion, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil devrait être organisée afin de confirmer les dates de ses sessions de 2021 et 2022, et d'approuver les dates de ses sessions de 2023, 2024, 2025 et 2026 ainsi que les dates des séries de réunions des GTC et des groupes d'experts pour 2020, 2021 et 2022, et d'adopter le projet de décision figurant dans l'Annexe du Document C20/2. – Dès que la situation sanitaire se sera améliorée, encourager le secrétariat à mener des consultations auprès des présidents des GTC et des groupes d'experts, pour décider si les réunions des groupes devraient se tenir en septembre et, dans l'affirmative, sous quelle forme.– Dès que la situation sanitaire se sera améliorée, encourager le Secrétaire général à proposer des dates pour une réunion physique du Conseil en 2020, si cela est possible. | La [Décision 620](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0071/en) a été adoptée. |
| Nouvel indice de l'UIT | [C20/62](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0062/en)[VC/3](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0003/en)[VC/14](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0014/en) | – Après avoir examiné les Documents C20/62, VC/3 et VC/14, proposer au Conseil, à sa prochaine réunion physique, d'examiner les questions soulevées dans ces documents et de donner des orientations sur la marche à suivre en vue de l'élaboration d'un indice de l'UIT.– Dans l'intervalle, encourager le secrétariat à continuer de collaborer avec le groupe d'experts en vue d'élaborer un indice fondé sur une méthodologie robuste, efficace et scientifiquement éprouvée, en vue de publier un indice précis dans les plus brefs délais, compte tenu de la Résolution 131 de la PP. | -- |
| Liste des candidats aux fonctions de Présidents et Vice‑Présidents des GTC, des GE et des GEI | [C20/21(Rév.2)](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0021/en) | – Compte tenu du caractère urgent de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil devrait être organisée afin d'approuver la nomination des nouveaux présidents et vice-présidents, pour que ceux-ci puissent prendre leurs fonctions dès que possible. | La liste des candidats a été approuvée. |
| Calendrier des futures conférences, assemblées et réunions de l'Union: 2020-2023 (Résolutions 77 et 111 de la PP) | [C20/37](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0037/en) | – Encourager le secrétariat à mettre à jour le Document C20/37, compte tenu des résultats des discussions menées dans le cadre de la consultation virtuelle, à éviter si possible les périodes religieuses et à présenter ce document lors de la prochaine réunion physique du Conseil. | -- |
| Incidences de la pandémie de COVID-19 sur le fonctionnement et les activités de l'UIT | [VC/13](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0013/en)[VC/2](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0002/en)[VC/10](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0010/en) | – Encourager le secrétariat à réviser le document pour tenir compte des éléments contenus dans les Documents VC/2 et VC/10 et des observations formulées au cours de la consultation, ainsi que des incidences financières de la pandémie de COVID-19 sur l'UIT, et à le présenter au Conseil à sa prochaine réunion physique.– Encourager le Secrétaire général à mettre en avant les activités de l'UIT visant à lutter contre le COVID-19 dans les instances des Nations Unies et à poursuivre la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, afin de promouvoir le rôle important des TIC dans la lutte menée à l'échelle mondiale contre la pandémie.– Encourager le secrétariat à continuer de répondre aux préoccupations d'ordre technique, juridique et logistique, afin de faciliter la participation à distance aux réunions de l'UIT. | -- |

Résultats des discussions de la seconde consultation virtuelle des Conseillers organisée du 16 au 20 novembre 2020 ([VCC-2/DT/1(Rév.4)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0001/en))
et conclusions formulées par correspondance ([DM-20/1022](https://www.itu.int/md/S20-DM-CIR-01022/en), [CL-20/51](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/20/sg/cir/S20-SG-CIR-0051%21%21PDF-F.pdf))

| Point de l'ordre du jour | Documents de référence | Résultat de la VCC-2 | Résultat de la consultation écrite par correspondance |
| --- | --- | --- | --- |
| **Lundi, 16 novembre, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Remarques liminaires du Secrétaire général | -- | Le Secrétaire général a prononcé des remarques liminaires. | -- |
| Nomination du Président de la seconde consultation virtuelle | -- | M. Saif Bin Ghelaita (Émirats arabes unis) a été nommé à la présidence de la seconde consultation virtuelle des Conseillers.  | -- |
| Remarques liminaires du Président | -- | Le Président a prononcé des remarques liminaires. | -- |
| Adoption du projet d'ordre du jour de la seconde consultation virtuelle– *Contributions de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de l'Ouzbékistan et de la Fédération de Russie* | [VC-2/1](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0001/en)[VC-2/5(Corr.1)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0005/en) | – Les Conseillers sont convenus que les rapports des Groupes de travail du Conseil et les éventuelles contributions connexes seront maintenus à l'ordre du jour. Toutefois, ils ne seront ni présentés individuellement, ni examinés, mais il en sera pris note et les recommandations seront approuvées dans leur ensemble. Le rapport du GTC-FHR sera examiné séparément.– Les Conseillers sont convenus que les documents du Secrétariat publiés après la date limite (moins de 30 jours avant la consultation virtuelle des Conseillers) seront maintenus à l'ordre du jour afin qu'ils soient présentés et examinés, et de ne faire commencer toute consultation officielle relative à un document tardif du Secrétariat lors d'une consultation virtuelle des Conseillers ou d'une session du Conseil qu'un mois après la publication du document. – Il a été convenu que les préoccupations soulevées dans le Document VC‑2/5(Corr.1) seront consignées dans le compte rendu et, en vue d'une éventuelle future consultation virtuelle des Conseillers, que des dates précises seront arrêtées et strictement respectées.– Les Conseillers sont convenus de transférer l'examen du document C20/63(Rév.1) relatif aux contrôles internes du groupe 2 au groupe 1 et de l'examiner après le rapport du CCIG.– Moyennant les changements susmentionnés, les Conseillers ont adopté l'ordre du jour de la consultation virtuelle reproduit dans le Document VC-2/1. | -- |
| Observations concernant le projet de programme de gestion du temps de la seconde Consultation virtuelle des Conseillers | [VC-2/ADM/1(Rév.1](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-ADM-0001/en)) | – Les Conseillers sont convenus que, si après avoir terminé l'examen des documents du groupe 1, le temps disponible pour ceux du groupe 2 est limité, l'ordre de ces derniers sera modifié comme indiqué dans le Document DT/2. Le Secrétariat réévaluera les progrès accomplis à la fin de la séance de mardi et le Président informera les Conseillers.– Les Conseillers ont approuvé le projet de programme de gestion du temps (Document VC-2/ADM/1(Rév.1)). | -- |
| Questions d'organisation |  | Le secrétariat a informé les participants des questions relatives à l'organisation.  | -- |
| Liste des candidats aux fonctions de Présidents et Vice-Présidents des GTC, des GE et des GEI | [C20/21(Rév.3](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0021/en)(Corr.1)) | – Étant donné que les Vice-Présidents doivent prendre leurs fonctions avant la première série de réunions des GTC en 2021, les États Membres du Conseil seront invités à nommer par correspondance les deux nouveaux Vice-Présidents des GTC, comme indiqué dans l'annexe du rapport figurant dans le Document C20/21(Rév.3)(Corr.1). | La liste des candidats a été approuvée. |
| Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (Résolution 68 de la PP)– *Contribution de la Fédération de Russie* | [C20/17](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0017/en)[C20/68](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0068/en) | – Étant donné que le Secrétariat doit commencer la préparation de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information début 2021, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera menée pour approuver le thème "Accélérer la transformation numérique en ces temps difficiles" pour l'édition de 2021 de la Journée mondiale. | Le thème a été approuvé. |
| Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR) (Résolutions 151, 152, 158, 169 et 170 de la PP, Décisions 558 et 563 (MOD) du Conseil) (ADM 4) | [C20/50](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0050/en) | – Compte tenu du caractère urgent de ces questions, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera menée afin:1) de prendre note du rapport;2) d'approuver la révision de la Résolution 1299 figurant à l'Annexe 2 du Document C20/50; et3) d'approuver les amendements du Règlement financier et des Règles financières figurant à l'Annexe 3 du Document C20/50;4) d'approuver les nouvelles lignes directrices relatives aux bourses figurant à l'Annexe 1 du Document C20/50, le texte entre crochets étant supprimé. | Il a été pris note du rapport; La [Résolution 1299](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0079/en) a été adoptée; les amendements du Règlement financier et des Règles financières ont été approuvés; les nouvelles lignes directrices relatives aux bourses ont été approuvées. |
| Travaux préparatoires en vue de l'AMNT-21Décision 608 modifiée (à la suite des consultations) – *Contribution de l'Inde**– Contribution de la Fédération de Russie, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus et de l'Ouzbékistan**– Contribution du Canada**– Contribution des États-Unis**– Contribution de la Bulgarie, de la Croatie, de la République tchèque, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Lituanie, de Malte, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni* | [C20/24(Rév.1](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0024/en))[C20/72](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0072/en)[VC-2/3](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0003/en)[VC-2/2](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0002/en)[VC-2/4](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0004/en)(Corr.1)[VC-2/7](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0007/en)[VC-2/8](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0008/en)[VC-2/9](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0009/en) | – La discussion se poursuivra le mardi 17 novembre. | -- |
| **Mardi, 17 novembre, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Résultats des débats du 16 novembre 2020 | [VC-2/DT/1](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0001/en) | – S'agissant des lignes directrices relatives aux bourses (Document C20/50), il a été convenu de supprimer le texte entre crochets et d'approuver les nouvelles lignes directrices telles qu'elles figurent dans l'Annexe 1. Cet aspect sera pris en considération dans la consultation par correspondance. Le texte ci-avant a été modifié en conséquence. – S'agissant de l'ordre du jour, la Fédération de Russie a demandé que le deuxième point ci-dessus soit libellé comme suit: "*Les Conseillers sont convenus que les documents du Secrétariat publiés après la date limite (moins de 30 jours avant la consultation virtuelle des Conseillers) seront maintenus à l'ordre du jour afin qu'ils soient présentés et examinés, et de ne faire commencer toute consultation officielle relative à un document tardif du Secrétariat lors d'une consultation virtuelle des Conseillers ou d'une session du Conseil qu'un mois après la publication du document*". Le point ci-avant a été mis à jour en conséquence. | -- |
| Travaux préparatoires en vue du FMPT-21 (Résolution 2 de la PP, Décision 611 du Conseil) | [C20/5(Rév.1](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0005/en)) | – La discussion a été suspendue compte tenu des disponibilités des parties extérieures pour les points suivants de l'ordre du jour. | -- |
| Comptes vérifiés: Rapport de gestion financière vérifié pour 2019 | [C20/42(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0042/en) | – Compte tenu du caractère urgent de ces questions, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée concernant le rapport de gestion financière sur les comptes vérifiés et l'approbation du projet de Résolution reproduit dans l'Annexe A. | Le rapport de gestion financière a été approuvé ([R1400](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0080/en)). |
| Rapport du Vérificateur extérieur des comptes: Comptes de l'Union pour l'exercice 2019 | [C20/40](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0040/en) | – Compte tenu du caractère urgent de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée afin d'approuver les comptes vérifiés figurant dans le Document C20/40. | Le rapport du Vérificateur extérieur des comptes a été approuvé. |
| Rapport de l'auditeur interne sur les activités d'audit interne | [C20/44](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0044/en) | – Compte tenu du caractère urgent de ces questions, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée afin de prendre note du Rapport de l'auditeur interne sur les activités d'audit interne. | Il a été pris note du rapport. |
| Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG)(Résolution 162 de la PP) (Décision 565 du Conseil) | [C20/22(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0022/en) | – Compte tenu du caractère urgent de ces questions, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée afin d'approuver le rapport du CCIG ainsi que les recommandations pour suite à donner par le secrétariat. | Il a été pris note du rapport et des recommandations. |
| Rapport du Groupe de travail sur les contrôles internes | [C20/63(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0063/en) | – Compte tenu du caractère urgent de ces questions, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée afin de prendre note du rapport du Groupe de travail sur les contrôles internes. | Il a été pris note du rapport. |
| **Mercredi, 18 novembre, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Résultats des débats du 17 novembre 2020 | [VC-2/DT/1(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0001/en) | – Aucune observation n'a été formulée. | -- |
| Travaux préparatoires en vue de la CMDT-21 | [C20/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0030/en) | – Compte tenu du fait que ce point revêt un caractère urgent pour la continuité des activités, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera menée pour prendre note du rapport figurant dans le Document C20/30(Rév.1).– Il a été convenu qu'un plan d'urgence devrait être élaboré au cas où la CMDT ne pourrait pas se tenir en Éthiopie. | Il a été pris note du rapport. |
| Travaux préparatoires en vue de l'AMNT-21Décision 608 modifiée (à la suite des consultations) – *Contribution de l'Inde**– Contribution de la Fédération de Russie, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus et de l'Ouzbékistan**– Contribution du Canada**– Contribution des États-Unis**– Contribution de la Bulgarie, de la Croatie, de la République tchèque, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Lituanie, de Malte, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni* | [C20/24(Rév.1](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0024/en))[C20/72](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0072/en)[VC-2/3](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0003/en)[VC-2/2](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0002/en)[VC-2/4](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0004/en)(Corr.1)[VC-2/7](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0007/en)[VC-2/8](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0008/en)[VC-2/9](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0009/en) | – Compte tenu du caractère urgent de ce point, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera menée:1) pour prendre note du Document C20/24(Rév.1);2) pour approuver la modification de la Décision 608 visant à reporter l'AMNT pour qu'elle se tienne du 1er au 9 mars 2022, précédée du GSS le 28 février 2022; et3) pour prendre note du plan pour la continuité des travaux de l'UIT-T jusqu'à l'AMNT prévue en février/mars 2022, reproduit dans le Document VC-2/3.– En outre, il a été pris note de ce qui suit:• Le GCNT tiendra trois réunions avant l'AMNT pour garantir la continuité des travaux de l'UIT‑T et préparer l'AMNT.• Une réunion interrégionale sera organisée avant chaque réunion du GCNT afin de poursuivre la recherche d'un consensus entre les régions.• Le TSB réexaminera le calendrier des réunions des Commissions d'études de l'UIT-T en 2021.• Le GCNT se tiendra de manière virtuelle et prendra ses décisions par consensus. | Il a été pris note du rapport et du plan pour la continuité des travaux de l'UIT-T. La [Décision 608](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0072/en) modifiée a été adoptée. |
| Travaux préparatoires en vue du FMPT-21 (Résolution 2 de la PP, Décision 611 du Conseil) | [C20/5(Rév.1](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0005/en)) | – Compte tenu du caractère urgent de ce point, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera menée: 1) pour prendre note du rapport faisant l'objet du Document C20/5(Rév.1);2) pour reprogrammer la réunion physique du FMPT en décembre 2021, les dates devant être confirmées le jeudi 19 novembre 2020;3) pour approuver une version révisée de la Décision 611, modifiée compte tenu des nouvelles dates et du calendrier des travaux préparatoires. | Il a été pris note du rapport. La réunion physique du FMPT a été replanifiée du 16 au 18 décembre 2021. La [Décision 611](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0081/en) modifiée a été adoptée. |
| Calendrier des conférences, assemblées et réunions futures de l'Union pour la période 2020-2023 (Résolutions 77 et 111 de la PP) | [C20/37(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0037/en) | – Les Conseillers ont encouragé le secrétariat à tenir compte des discussions et des interventions lors de la rédaction de la version actualisée du document qui sera soumis à la session de 2021 du Conseil. | -- |
| Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les conditions d'emploi dans le cadre du régime commun des Nations Unies | [C20/23](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0023/en) | – La discussion se poursuivra le jeudi 19 novembre. | -- |
| **Jeudi, 19 novembre, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Résultats des discussions tenues le 18 novembre 2020 | [VC-2/DT/1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0001/en) | – S'agissant du FMPT, le Président a informé les participants que le CCIG n'est disponible que du 16 au 18 décembre 2021. Cependant, le mardi matin, le Secrétaire général a reçu des informations selon lesquelles un État Membre pourrait être intéressé par l'accueil de la manifestation et a demandé des précisions susceptibles de confirmer cette possibilité. Le Président a indiqué qu'il reviendrait sur ce point le lendemain avec davantage d'informations.– Le Président a rappelé aux participants que, comme indiqué par le Président du GEI, M. Fabio Bigi, des réunions préparatoires seront organisées lors des séries de réunions des GTC qui se tiendront en janvier/février et en septembre 2021, et qu'une réunion préparatoire aura lieu également autour de la période du Forum du SMSI. – Le secrétariat publiera un DT contenant la Décision 611 modifiée et le calendrier des travaux préparatoires.– S'agissant du calendrier des réunions, le secrétariat examinera le calendrier des GTC pour 2022 et fournira des informations à la prochaine session du Conseil.  | -- |
| Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les conditions d'emploi dans le cadre du régime commun des Nations Unies | [C20/23](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0023/en) | – Compte tenu de l'urgence de ce point, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée en vue de l'approbation du projet de Résolution. | La [Résolution 1401](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0082/en) a été adoptée. |
| Nouvelle fonction d'investigation et nouveau processus en matière d'enquête– *Contribution des États-Unis* | [C20/60](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0060/en)[C20/78](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0078/en)[VC/8](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0008/en) | – Compte tenu de l'urgence de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée en vue de l'approbation du renforcement de la fonction d'investigation de l'UIT par la création d'un poste spécifique et indépendant, de grade P.5 ou P.4, qui sera financé par un prélèvement effectué sur le Fonds de réserve.– Les Conseillers ont invité le secrétariat à tenir compte des observations et des recommandations formulées par le CCI, et à présenter une version révisée de la Charte de l'audit interne et de l'investigation à la session de 2021 du Conseil.– Une déclaration de la Fédération de Russie sera reproduite dans le compte rendu. | Le renforcement de la fonction d'investigation de l'UIT, par la création d'un poste spécifique et indépendant, de grade P.5 ou P.4, qui sera financé par un prélèvement effectué sur le Fonds de réserve, a été approuvé. |
| Nomination d'un nouveau Vérificateur extérieur des comptes (Résolution 94 de la PP, Décision 614 du Conseil) | [C20/49](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0049/en) | – Compte tenu de l'urgence de ce point, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée en vue de l'adoption du projet de Décision figurant dans l'Annexe A du Document C20/49. | La [Décision 621](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0083/en) a été adoptée. |
| Rapport sur les progrès réalisés concernant le projet de locaux du siège de l'Union (Résolution 212 de la PP, Décision 619 du Conseil)Projet de locaux du siège de l'Union – Analyse des options pour la vente de la tourIncidences sur la conception à la suite de la pandémie de COVID-19 | [C20/7(Rév.1)](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0007/en)[C20/77](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0077/en)[INF/20](https://www.itu.int/md/S20-CL-INF-0020/en)[INF/21](https://www.itu.int/md/S20-CL-INF-0021/en) | – Les Conseillers ont pris note du Document C20/7(Rév.1). – Les Conseillers ont examiné le Document C20/77 et prendront une décision sur la question à la session de 2021 du Conseil.– Le secrétariat tiendra une session d'information au cours du premier semestre de 2021, une fois que le prêt aura probablement été approuvé, que les permis de construction auront été soumis et que les premières conclusions des futures conditions de travail du personnel seront connues. | -- |
| Compte rendu des travaux du Groupe consultatif d'États Membres (Groupe MSAG) concernant le projet de locaux du siège de l'Union *(Résolution 212 de la PP)* | [C20/48(Rév.1)](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0048/en) | – Les Conseillers ont invité le Groupe MSAG à prendre en considération les observations formulées lors de la réunion et à en tenir compte dans leurs futurs travaux.– Il a été convenu que toute question relative au Fonds pour le registre des risques pourra être examinée à la prochaine réunion du GTC-FHR. | -- |
| Stratégie et plan de mise en œuvre pour les conditions de travail du personnel (*Décision 619 du Conseil*) | [C20/29](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0029/en) | – Le Secrétariat tiendra une session d'information au cours du premier semestre de 2021, lorsque les premières conclusions sur les futures conditions de travail du personnel seront connues.– Les Conseillers sont convenu d'examiner ce document à la prochaine réunion du GTC-FHR.  | -- |
| Rapport du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (*Résolution 154 de la PP, Résolution 1372 (MOD) du Conseil*)– *Contribution de la Fédération de Russie*Rapport sur les résultats des activités du GTC-SMSI/ODD (*Résolution 140 de la PP et Résolutions 1281, 1332 (MOD) et 1334 (MOD) du Conseil*)Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet) (*Résolutions 1305 et 1336 (MOD) du Conseil)*Rapport du Groupe de travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants (*Résolution 179 de la PP, Résolution 1306 (MOD) du Conseil*) | [C20/12](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0012/en)[C20/67](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0067/en)[C20/8](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0008/en)[C20/51](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0051/en)[C20/57](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0057/en) | – Étant donné que les Groupes de travail du Conseil doivent se réunir début 2021, une consultation par correspondance sera organisée pour prendre acte de ces rapports et les approuver.– S'agissant de la contribution de la Fédération de Russie figurant dans le Document C20/67, il a été convenu que les propositions seront examinées à la prochaine réunion du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues. | Il a été pris note des rapports et des recommandations. |
| **Vendredi, 20 novembre, 12 h 00-15 h 00** |  |  |  |
| Résultats des discussions tenues le 19 novembre 2020 | [VC-2/DT/1(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0001/en) | – Le Président a informé les participants, s'agissant de la question du FMPT, que la Décision 611 modifiée a été publiée dans le Document [VC‑2/DT/3](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0003/en), compte tenu des nouvelles dates et du calendrier mis à jour pour le processus préparatoire, et qu'elle sera soumise aux Conseillers en vue de leur approbation par correspondance. En ce qui concerne l'intérêt manifesté par un État Membre en vue d'accueillir le FMPT, le Secrétaire général tiendra les États Membres du Conseil dûment informés dans l'éventualité où une proposition ferme serait faite. | -- |
| Rapport sur le recrutement d'un cabinet de conseil en gestion externe indépendant, comprenant des recommandations et diverses stratégies (Résolution 11 de la PP) | [C20/10](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0010/en) | – Les Conseillers sont convenus d'étudier plus avant le rapport figurant dans le Document C20/10 et de formuler des recommandations en vue de la session de 2021 du Conseil. | -- |
| Arriérés et comptes spéciaux d'arriérés (Résolution 41 de la PP) | [C20/11(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0011/en) | – Compte tenu du caractère urgent de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée afin:1) de prendre note du Document C20/11(Rév.1);2) d'autoriser le Secrétaire général à passer par pertes et profits la somme de 2 720 252,63 CHF au titre d'intérêts moratoires et de créances irrécupérables;3) d'adopter le projet de décision reproduit dans l'Annexe B du Document C20/11(Rév.1). | Il a été pris note du Rapport. Le Secrétaire général a été autorisé à passer par pertes et profits la somme de 2 720 252,63 CHF au titre d'intérêts moratoires et de créances irrécupérables. La [Décision 622](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0084/en) a été adoptée. |
| Parts contributives de la République islamique du Pakistan aux dépenses de l'Union | [C20/73](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0073/en) | – Compte tenu du caractère urgent de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée afin d'approuver le projet de Résolution figurant dans l'Annexe C du Document C20/73 concernant les parts contributives de la République islamique du Pakistan, la date arrêtée étant fixée au 1er janvier 2020, ainsi que le paiement de l'unité supplémentaire en 2018 et 2019, pour un montant total de 636 000 CHF, étant entendu que cela ne devrait pas créer un précédent.  | La [Résolution 1402](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0085/en) a été adoptée. |
| Rapport sur l'examen global de la présence régionale de l'UIT, comprenant des suggestions sur les mesures propres à continuer d'assurer l'efficacité et l'efficience de la présence régionale de l'UIT, y compris les recommandations formulées dans le cadre de l'étude menée par le consultant extérieur (Résolution 25 de la PP, Décision 616 du Conseil) | [C20/74](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0074/en)[C20/75](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0075/en) | – Les Conseillers ont pris note des rapports figurant dans les Documents C20/74 et C20/75 et sont convenus que le rapport sera examiné plus avant par le GTC-FHR ou par un groupe ad hoc du GTC‑FHR.  | -- |
| Incidences de la pandémie de COVID-19 sur le fonctionnement et les activités de l'UIT*– Contribution de la Fédération de Russie**– Contribution de la Chine**– Contribution de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Fédération de Russie et de l'Ouzbékistan*État de la situation concernant les plates-formes et les services d'appui pour les réunions virtuelles | [VC/13(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0013/en)[VC/2](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0002/en)[VC/10](https://www.itu.int/md/S20-CLVC-C-0010/en)[VC-2/6(Corr.1)](https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-C-0006/en)[INF/22](https://www.itu.int/md/S20-CL-INF-0022/en) | – Les Conseillers sont convenus d'encourager le secrétariat à poursuivre les mesures actuellement déployées et à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le Document VC-2/6 (Corr.1), dans la mesure du possible et dans la limite des ressources disponibles, et à présenter un document actualisé au Conseil à sa session de 2021. | -- |
| Continuité des activités: analyse de cas concernant la gestion de l'information | [C20/53](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0053/en) | – Les Conseillers sont convenus de poursuivre l'examen de la proposition figurant dans le Document C20/53 dans le cadre du GTC-FHR et de faire rapport au Conseil à sa session de 2021.– À cet égard, les Conseillers sont convenus d'inviter le secrétariat à élaborer des projets détaillés en vue de leur examen par le GTC-FHR. | -- |
| Appui au TSB | [C20/14(Rév.1)](http://www.itu.int/md/S20-CL-C-0014/en) | – Les Conseillers ont pris note de l'appui manifesté par de nombreux États Membres, mais, faute de consensus, il a été convenu de reporter l'examen de cette question à la session de 2021 du Conseil.– La Fédération de Russie a proposé de déroger à la règle concernant le taux de vacance de 5% dans le cas du TSB, afin de trouver une solution d'urgence à la situation sans dépasser le budget. Le Secrétaire général a pris note de la proposition et a informé les Conseillers qu'il travaillera en collaboration avec le Directeur du TSB pour trouver une solution avant la session de 2021 du Conseil. | -- |
| Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action pour la gestion des risques | [C20/61(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0061/en) | – Compte tenu du caractère urgent de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée en ce qui concerne l'approbation des recommandations figurant dans le rapport reproduit dans le Document C20/61(Rév.1), ainsi que des versions révisées de la Politique de l'UIT en matière de gestion des risques et de la Déclaration relative à la propension au risque, lesquelles seront mises en œuvre dans les limites du budget disponible.  | Les recommandations ainsi que les versions révisées de la Politique de l'UIT en matière de gestion des risques et de la Déclaration relative à la propension au risque ont été approuvées. |
| Demandes d'exonération | [C20/39(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0039/en) | – Compte tenu du caractère urgent de cette question, une consultation par correspondance des États Membres du Conseil sera organisée en ce qui concerne l'approbation de toutes les demandes d'exonération contenues dans le Document C20/39(Rév.1). | Toutes les demandes d'exonération ont été approuvées. |
| **L'examen des points ci-dessous a été reporté à la session de 2021 du Conseil:** |  |
| Rapport sur les manifestations ITU Telecom World (*Résolution 11 de la PP, Résolution 1292 du Conseil*) | [C20/19(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0019/en) | – N/A | -- |
| Rapport du Bureau de l'éthique | [C20/59](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0019/en) | – N/A | -- |
| Renforcement de la présence régionale (*Résolution 25 de la PP*) | [C20/25](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0025/en) | – N/A | -- |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_